



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20396>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-20396**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Réunion

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'œuvre relative aux études de conception pour la reconstruction du centre de formation de l'AFPAR de Saint-François - Phase Candidatures

Description : La présente consultation concerne le marché de maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction du centre de formation de l'AFPAR de Saint-François - Phase Candidatures

Identifiant de la procédure : 93820849-f14e-4f9c-b404-9446fbf64197

Identifiant interne : 2026-DBP-0147

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours par application des articles L2125-1 2°, R2122-6, R2172-1 à R2172-6, R2162-15 à R2162-22 et R2162-24 du Code de la Commande Publique. Phase Candidatures

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71245000 Plans d'approbation, plans d'exécution et spécifications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71247000 Supervision des travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97400

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dossier de consultation relatif à la candidature est disponible à l'adresse suivante : <https://marches-publics-regionreunion.com> Les pièces à remettre au titre de la candidature sont précisées dans le Règlement du concours. Le groupement de maître d'œuvre ou le candidat seul doit réunir les compétences pluridisciplinaires suivantes : Architecture (mandataire), Ingénierie VRD, Ingénierie structure, Ingénierie fluides, Ingénierie de la restauration collective, Thermique énergétique, Coordination SSI, Économiste, Ordonnancement Pilotage Coordination (opc), bim Manager, Qualité environnementale du bâti en milieu tropical, Paysagiste
Chiffre d'affaires - capacité minimale exigée : En cas de groupement, il est requis un chiffre d'affaires minimum d'un montant de 300 000 euro(s) annuel pour l'architecte mandataire et un montant de 1 500 000 euro(s) pour le groupement global. En cas de candidat se présentant seul, le chiffre d'affaires minimum est de 1 500 000 euro(s).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'œuvre relative aux études de conception pour la reconstruction du centre de formation de l'AFPAR de Saint-François

Description : La présente consultation concerne le marché de maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction du centre de formation de l'AFPAR de Saint-François.

Identifiant interne : 2026-DBP-0147

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71245000 Plans d'approbation, plans d'exécution et spécifications

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Information sur les fonds de l'Union européenne

Identifiant des fonds de l'UE : Programme Européen FEDER-FSE21-27

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Le jury examinera ensuite les candidatures sur la base des critères de sélection des candidatures hiérarchisés suivants et cités par ordre d'importance :
Critère 1 - Qualité technique et professionnelle du candidat : appréciée au regard des compétences, de l'expérience, des moyens techniques et humains présentés. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur le fonctionnement, la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux, et se fera à partir de la note justificative remise à la candidature. Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment le tableau de justification des compétences et des expériences.
Critère 2 - Qualité des références : appréciée au regard des documents de présentation des références et évaluée selon la qualité architecturale et technique des réalisations présentées pour des opérations livrées il y a moins de 5 ans ou en cours d'exécution, de même nature, d'importance ou de complexité équivalente. Le jury dressera un procès-verbal d'examen des candidatures et formulera un avis motivé sur la liste des candidats admis à concourir. Le jury proposera au pouvoir adjudicateur de retenir trois candidats au maximum. Le pouvoir adjudicateur arrête ensuite la liste des candidats admis à remettre un projet.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le jury examinera les plans et projets sur la base des critères d'évaluation suivants, classés par ordre de priorité décroissant : 1 - Respect du programme et fonctionnalité de l'équipement (respect des surfaces, accessibilité, desserte et gestion des flux, organisation entre les unités fonctionnelles et les locaux d'une même unité). 2 - Respect des objectifs de qualité environnementale et de performance énergétique. 3 - Qualité architecturale et urbaine du projet présenté (intégration au site et son environnement, parti architectural, traitement des espaces extérieurs). 4 - Qualité technique du projet présenté (durabilité des matériaux, exécution et pérennité des ouvrages, niveau des prestations, choix technique de maintenance). 5 - Compatibilité avec l'enveloppe financière (estimation prévisionnelle des travaux, fiabilité de l'estimation fournie).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.regionreunion.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.regionreunion.com>

Date limite de réception des demandes de participation : 30/03/2026 à 10:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de La Réunion

Informations relatives aux délais de recours : - recours en référé précontractuel : articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative peut être intenté jusqu'à la signature du marché, soit au plus tôt 11 j à compter de la date d'envoi au soumissionnaire de la décision de rejet, - recours en référé contractuel visé aux articles L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du Code de justice administrative peut être intenté soit dans le délai de 31 j à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché soit, en l'absence d'avis d'attribution, dans le délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, -recours au fond articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, dans le délai de 2 mois : soit à compter de la notification de la décision de rejet, soit à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Région Réunion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de La Réunion

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région Réunion

Numéro d'enregistrement : 23974001200012

Département : Réunion

Adresse postale : Hôtel de Région Pierre Lagourgue Avenue René Cassin

Ville : Sainte-Clotilde

Code postal : 97490

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : marches@cr-reunion.fr

Téléphone : +262262487000

Télécopieur : +262262487071

Adresse internet : <https://regionreunion.com>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-publics.regionreunion.com>

Profil de l'acheteur : <https://marches-publics.regionreunion.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de La Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Département : Réunion

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon CS 61107

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97400

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-reunion@juradm.fr

Téléphone : +262262924360

Télécopieur : +262262924362

Adresse internet : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f48d427f-5290-4ae7-8cba-9ffe7da7ae29 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 27/02/2026 à 05:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2026